

Challenge de la Vallée de l'Orne 2012

Les organisateurs des courses pédestres de la Vallée de l'Orne vous proposent le Challenge de la Vallée de l'Orne. L'association Semi-Marathon Intercommunal de la Vallée de l'Orne (SMIVO) sera le garant de ce challenge.

Le challenge couvrira les organisations suivantes :

Courses inscrites au programme du Challenge de la Vallée de l'Orne 2012

25 mars	9h30	Rosselange	SMIVO	21,1 km
1 ^{er} mai	10h00	Rosselange	La Conviviale	10 km
8 mai	10h00	Vitry-sur-Orne	La Course du Muguet	10 km
17 mai	10h00	Moyeuvre-Grde	La Forestière	10,2 km
26 mai	16h00	Rombas	Le défi du Fond St-Martin	10 km 12 km 2,5 km
27 mai	10h00	Rombas		
27 mai	14h00	Rombas		
1 ^{er} juin	19h30	Clouange	La Nocturne	10 km
24 juin	10h00	Gandrange	Les Foulées de Saint Hubert (Chp Moselle)	10 km
1 ^{er} juillet	10h00	Rombas	La Foll'dingue	6 et 16 km

Il sera obligatoire d'effectuer 4 courses sur 8 pour être classé.

Il sera pris en compte les 4 meilleurs résultats des coureurs ayant effectué plus de 4 courses.

ATTENTION : seul le classement général du Défi (3 courses) compte pour le challenge !

Sera déclaré vainqueur le coureur ayant totalisé le plus faible total de points.

Le calcul des points se fera de la façon suivante : Il suffit de multiplier sa position d'arrivée de la course par 100, puis de diviser le tout par le nombre d'arrivants.

Exemple : le coureur vient d'arriver 21^{ème} sur 112 arrivants, il marquera :

$$\frac{21 \times 100}{112} = 18,75 \text{ pts}$$

Récompenses

HOMMES			HOMMES			FEMMES		
1 ^{er}	masculin	155 €	6 ^{ème}	masculin	40 €	1 ^{er}	féminine	115 €
2 ^{ème}	masculin	115 €	7 ^{ème}	masculin	30 €	2 ^{ème}	féminine	85 €
3 ^{ème}	masculin	85 €	8 ^{ème}	masculin	20 €	3 ^{ème}	féminine	75 €
4 ^{ème}	masculin	75 €	9 ^{ème}	masculin	15 €	4 ^{ème}	féminine	50 €
5 ^{ème}	masculin	50 €	10 ^{ème}	masculin	15 €	5 ^{ème}	féminine	40 €

Coupe aux premiers de chaque catégorie

et souvenir à tous les classés du challenge présents ou représentés officiellement lors de la remise des prix qui aura lieu à l'occasion de l'assemblée générale du SMIVO.

Participation de 5 € par athlète pour droit d'inscription.

Pour participer au challenge, l'athlète devra s'inscrire au plus tard pour la course "Défi du Fond St Martin"

le 27 mai 2012

Chaque participant deviendra membre à part entière de l'association du SMIVO.

Les participants du challenge ne seront plus obligés de présenter leur certificat médical après leur première course, celui-ci sera automatiquement transmis d'un organisateur à l'autre.

Pour de plus amples informations, s'adresser à l'un des organisateurs des courses désignées ci-dessus.